

Document d'informations clés

TANCREDE ALLOCATION GLOBALE

Classe : I - ISIN : FR0013473501



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Tancrede Allocation Globale
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la "Société de Gestion")
ISIN : FR0013473501
Site web : www.aurisgestion.com

Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'information clés : 28 février 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution.

OBJECTIFS

Le produit a pour objectif de gestion de rechercher, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à son indicateur de référence, dans le cadre d'une gestion de type discrétionnaire.

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 40% Euro Stoxx 50 TR + 10% MSCI World (hedged EUR) TR + 30% Bloomberg Global-Aggregate TR Hedged EUR + 20% Bloomberg Global High Yield Total Return Index Value TR Hedged EUR. Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le produit n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

L'univers d'investissement du produit est défini par l'ensemble des titres de capital, titres de créance (souverains, entreprises, investment grade et en titres spéculatifs) et des instruments monétaires ayant trait à toutes zones géographiques (y compris pays émergents) et libellés en toutes devises.

Le produit sera investi essentiellement sur des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite. Il pourra, par ailleurs détenir en direct (dans la limite de 20% de l'actif net) des titres vifs actions et comprendre (dans la limite de 20% de l'actif net) des produits structurés actions (sur indices actions) ou de crédit (sur l'indice iTraxx Main uniquement). Aucun investissement direct en titres vifs obligataires ou en instruments du marché monétaires ne sera effectué.

Le produit est géré en s'appuyant sur une allocation cible de long terme, optimisée et adaptée au couple risque/rendement objectif du produit. Cette allocation sera modifiée en fonction de l'environnement économique en sur-pondérant ou sous-pondérant certaines classes d'actifs (prise en compte du positionnement dans le cycle économique et des niveaux de valorisation). Le gérant pourra s'exposer via des OPC (gestion active), des ETF, des titres vifs ou des produits dérivés tout en conservant un niveau de diversification élevé.

Le Conseiller Altéa Patrimoine peut, par ailleurs, émettre des recommandations d'investissement sur parts ou actions d'OPC, qui seront analysées par l'équipe de gestion, étant précisé que ces recommandations seront non liantes, la société de gestion restant totalement discrétionnaire et indépendante dans la validation des recommandations reçues et dans le déploiement effectif de la stratégie d'investissement du FCP et notamment des OPC à intégrer.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions de toute taille de capitalisation et de tous secteurs : de 0% à 75% de l'actif net (avec une limite de 20% sur les actions de petite capitalisation boursière, à savoir inférieure à 1 milliard d'euros).
- Obligations et instruments du marché monétaire : de 0% à 100% de l'actif net, avec une limite d'exposition à 50% de l'actif net en titres spéculatifs et à 10% aux obligations contingentes convertibles. L'exposition entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et variera en fonction des opportunités de marché. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -1 et +6.
- Matières premières : de 0% à 20% de l'actif net, via des contrats financiers sur indices éligibles de matières premières (pétrole, or, métaux précieux, ...) ou encore des ETF portant sur ces mêmes indices (par exemple, des trackers sur compagnies minières de la zone OCDE). L'exposition aux matières premières sera réalisée conformément à la réglementation en vigueur relative aux OPCVM et notamment aux règles de diversification.
- Immobilier : dans la limite de 10% maximum l'actif net, à des indices éligibles sur l'immobilier coté de la zone OCDE (par exemple, le « Dow Jones Global Select Real Estate Securities Index », dit « RWO » ou encore les indices Euronext IEIF SIIC France, Euronext IEIF REIT Europe) via des contrats financiers ou encore des ETF portant sur ces indices.
- Pays émergents : de 0% à 30% de l'actif net, à noter qu'aucune autre contrainte sectorielle et/ou géographique n'est prévue.
- Risque de change : de 0% à 30% de l'actif net (principales devises concernées : dollar US, livre sterling). La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du produit.

Le produit limitera également ses investissements en OPC éligibles déployant des stratégies alternatives à 30% de son actif net. Eu égard à sa gestion principalement en multigestion, le produit peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et dans la limite de 30% en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre critères définis par l'article R 214-13 du Code monétaire et financier. Il pourra s'agir d'ETF. Ces OPC et fonds d'investissement peuvent être gérés, conseillés ou promus par la Société de Gestion dans la limite de 20% de l'actif net du Fonds.

Le gérant peut recourir à l'utilisation de contrats financiers (i.e. instruments financiers à terme), négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers, et/ou négociés de gré à gré, à terme ferme et conditionnels. Ces contrats financiers peuvent être utilisés, à titre de couverture et/ou d'exposition, au risque d'action, de taux, sur indices éligibles portant sur de l'immobilier coté ou encore sur indices éligibles de matières premières, et/ou, de couverture uniquement, du risque de change (contrats de change à terme) et/ou du risque de crédit. Le recours aux dérivés de crédit, uniquement sur indices de CDS (de type iTraxx Main ou Crossover), est limité à une stratégie de couverture et ce jusqu'à 10% maximum de l'actif net du produit.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 20% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés de type credit linked notes (CLN) sur iTraxx Main et/ou de type BMTN, EMTN, warrant ou certificat structuré (Autocall ou Phoenix avec effet mémoire), dans le cadre de la poche produits structurés. Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds a recours à des dépôts, des emprunts d'espèces ainsi qu'à l'investissement en parts ou actions d'OPC éligibles.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.
Affectation des revenus : La classe de parts C capitalise ses résultats.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui recherchent un placement d'une durée supérieure à 5 ans, qui souhaitent combiner un placement financier offrant une exposition flexible à différents marchés (actions, taux, crédit, change, indices éligibles de matières premières et indices immobiliers éligibles), qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

AUTRES INFORMATIONS

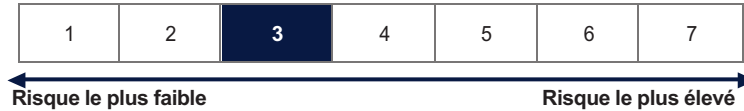
Le Dépositaire est CACEIS Bank.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 6 260 -37.4%	EUR 5 770 -10.4%
Défavorable ¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 300 -17.0%	EUR 7 910 -4.6%
Intermédiaire ²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 100 1.0%	EUR 10 230 0.5%
Favorable ³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 650 16.5%	EUR 11 760 3.3%

¹Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre octobre 2017 et octobre 2022.

²Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre juin 2016 et juin 2021.

³Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre janvier 2013 et janvier 2018.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 210	EUR 1 179
Incidence des coûts annuels (*)	2.1%	3.1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.6% avant déduction des coûts et de 0.5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.90% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 190
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 20
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 11 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK (12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : Euronext). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour (J) et communiquée en J+1. Elles sont réglées le deuxième jour de bourse ouvré suivant (c'est-à-dire en J+2).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par mail contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.